

# DOSSIER D'INSCRIPTION

# Ecole Municipale des Sports



**DIRECTION DES SPORTS**  
**Service Animations Sportives**

**Tel : 04.95.50.41.56**

**Email :**

**[m.remiti@ville-ajaccio.fr](mailto:m.remiti@ville-ajaccio.fr)**

**[m.jacob@ville-ajaccio.fr](mailto:m.jacob@ville-ajaccio.fr)**



### FICHE D'INSCRIPTION ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS/ALSH

#### MODALITES D'INSCRIPTION :

***A envoyer par mail ou remettre au bureau du Service Animations Sportives,  
Complexe Pascal ROSSINI.***

(1) Documents à fournir impérativement :

- La fiche de renseignements (page 3)
- Les autorisations et attestations (page 4)
- La fiche de liaison sanitaire (page 5)
- Les règlements intérieurs à signer (pages 7 et 8)
- Documents à fournir :
  - La photocopie des vaccins à jour
  - Le dernier Relevé d'Imposition ou Quotient Familial de la CAF ou MSA.
  - 1 attestation d'assurance prenant en compte la responsabilité civile et individuelle d'accident

**NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE**  
**(RESERVE A L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS)**

- Dossier entièrement rempli ☐
- Cotisation Annuelle « détail du versement » : .....
- Montant de la cotisation : .....€
- Régime Général (CAF) : NON ☐ OUI ☐
- Mutuelle Sociale Agricole ☐
- - Autres ☐

20.... / 20....

N° Famille : .....

Dossier remis le : ...../...../.....

VACANCES

☐☐

MERCREDI

☐

Matin ☐

Ou Après-midi ☐

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... Lieu : .....

En situation de handicap : non ☐ oui ☐

Situation parentale : Marié(e) : ☐ Célibataire(e) : ☐ Divorcé(e) : ☐ Séparé(e) : ☐ Concubin(e) : ☐

Veuf(ve) : ☐ PACS : ☐

### Responsable légal 1

Nom : .....

Nom de jeune fille .....

Prénom .....

Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐

Assistante familiale ☐

Nationalité : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code Postal : .....

Commune : .....

Tel : .....

Email : .....@.....

Employeur : .....

Profession : .....

Tel : .....

### Responsable légal 2

Nom : .....

Nom de jeune fille .....

Prénom .....

Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐

Assistante familiale ☐

Nationalité : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code Postal : .....

Commune : .....

Tel : .....

Email : .....@.....

Employeur : .....

Profession : .....

Tel : .....

No Allocataire : \_\_\_\_\_ Quotient Familial : \_\_\_\_\_

## Ecole Municipale des Sports Autorisations et Attestations

Je soussigné(e).....autorise la Ville d'Ajaccio à utiliser toute photo ou vidéo réalisées dans le cadre des activités périscolaires, extrascolaires afin de présenter les actions mises en œuvre et aucunement dans un but commercial.

☐ Autorisation particulière : publication sur le site de la ville d'Ajaccio

Je soussigné(e).....autorise mon enfant inscrit aux activités de l'Ecole Municipale des Sports à être transporté en cas d'accident.

Personne à contacter en cas d'accident : .....

 : .....

Autorisation de transporter votre enfant vers le Centre Hospitalier :

Oui ☐ Non ☐

Si non, vers quel centre médical voulez-vous le faire transporter :

.....

Autorisation de pratiquer les premiers secours en cas de besoin :

Oui ☐ Non ☐

J'autorise le personnel à maquiller mon enfant (fête halloween ou autre...)

Oui ☐ Non ☐

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole Municipale des Sports et en accepter les conditions.

A..... Le.....

Signature des responsables légaux précédée de la mention « lu et approuvé »

## FICHE DE LIAISON SANITAIRE

Nom et Prénom de l'enfant : .....

| Votre enfant présente-t-il un problème de santé | Oui                      | Non                      |
|-------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Maladie métabolique (diabète)                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Asthme                                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Allergie alimentaire                            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autre problème médicale                         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Si vous cochez « OUI », merci de faire compléter le formulaire ci-après par votre médecin traitant et de fournir la trousse d'urgence nominative avec l'ordonnance détaillée pour les soins et la liste des médicaments.

Votre enfant bénéficie-t-il d'un accompagnement MDPH ? ☐ ☐

Si vous cochez « Oui », merci de transmettre la notification de la décision MDPH.

Date : ..... / ..... / .....

Signature(s) des représentants légaux :

**A COMPLETER UNIQUEMENT SI VOUS AVEZ COCHÉ « OUI » DANS LA FICHE LIAISON  
SANITAIRE**

**PROTOCOLE A ÉTABLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT (généraliste ou  
spécialiste) :**

| Signes cliniques à surveiller                               | Conduite à tenir<br>Position de l'enfant, médicaments,<br>personne à prévenir |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Signes mineurs nécessitant une surveillance plus attentive. |                                                                               |
| Signes mineurs nécessitant des mesures à prendre en urgence |                                                                               |

**Trousse d'urgence :**

| Nom | Posologie | Voie<br>d'administration | Lieu de rangement |
|-----|-----------|--------------------------|-------------------|
|     |           |                          |                   |
|     |           |                          |                   |
|     |           |                          |                   |

Date : ..... / ..... / .....      Cachet et signature du médecin :

**PARTIE À REMPLIR PAR LES RESPONSABLES LEGAUX**

Je soussigné(e) ..... autorise  
l'équipe municipale en charge des temps extra-scolaires à délivrer les médicaments mentionnée  
dans l'ordonnance ci-jointe à mon enfant en cas de nécessité.

Date : ...../...../.....

Signatures des représentants légaux :

**REGLEMENT INTERIEUR**  
**Ecole Municipale des Sports**  
**6 ans à 13 ans des Mercredis**

- L'enfant pourra accéder aux activités du Mercredi après remise du dossier complet.
- 1. La campagne d'adhésion pour les mercredis se fait de septembre à décembre. Cette adhésion permet également à l'enfant l'accès aux inscriptions vacances.
- 2. Toute famille n'ayant pas fourni le montant de ses ressources sera facturée suivant le tarif maximum.
- 3. Les enfants ne peuvent être acceptés à l'Ecole Municipale des Sports qu'à partir de leurs 6 ans révolus.
- 4. Toutes inscriptions confirmées feront l'objet d'une facturation.
- 5. Les familles s'engagent à prévenir le Service Animations Sportives sur tout changement d'ordre familial ou autre susceptible de modifier les données du dossier d'inscription (Situation familiale, téléphone email et adresse du foyer.).
- 6. En cas de changement de programme pour les mercredis voire annulation du cours, les familles seront averties dans les délais les plus brefs par texto.
- 7. Les horaires inscrits sur le programme devront être scrupuleusement respectés.
- 8. Les parents doivent **accompagner les enfants** jusqu'au lieu où se déroule l'activité et signaler leur présence auprès de l'éducateur sportif concerné. Idem pour les récupérer. Il est conseillé aux parents de ne pas assister aux séances.
- 9. A l'issue **d'un mois d'absence non justifiée lors des mercredis**, nous nous réservons le droit **d'exclure** l'enfant de l'Ecole Municipale des Sports.
- 10. Conformément à nos règlements **les cours seront annulés si l'effectif du groupe est inférieur à 3 enfants.**

Signature des parents ou du responsable légal  
(Suivi de la mention « lu et approuvé »)

**REGLEMENT INTERIEUR**  
**ALSH SPORT**  
**6 ans à 13 ans des vacances**

- L'enfant pourra accéder aux activités des vacances après remise du dossier complet
1. La campagne d'adhésion pour les activités extrascolaires (vacances) se fait de **septembre à décembre**.
  2. Les inscriptions se font en général 1 mois avant chaque vacance. Le tuteur 1 recevra un texto de la Ville (Ajaccio.fr) informant la date d'ouverture des inscriptions.
  3. Un mail sera également envoyé avec le programme général de chaque vacance ainsi que toutes les informations importantes pour votre l'enfant.
  4. Les inscriptions se font au choix par les familles. Forfait à la journée et tarif en fonction du quotient familial de la famille.
  5. L'inscription de chaque vacance se fait uniquement **par téléphone** et sera effective en fonction des places disponibles.
  6. Après votre appel un rendez-vous vous sera donné pour venir faire le paiement dans les bureaux de l'EMS ;
  7. **Les vacances** : Accueil du matin : le pointage de chaque enfant accompagné par le responsable légal est effectué par le personnel de la structure. La responsabilité de l'organisateur est engagée dès l'arrivée de l'enfant. Cet accueil est échelonné de 9h00 à 9h50.
  8. Les parents fournissent le repas de leurs enfants. A disposition un frigo sera mis en place à chaque vacances (chaîne du froid) et également des fours micro-ondes.
  9. Pour toutes sorties à l'extérieur (accrobranche, randonnée, plongée, voile....) un texto vous sera envoyé la veille pour les infos complémentaires (heure du rdv, affaires obligatoires, heure du retour..). En cas d'absence de votre enfant il est impératif de prévenir le personnel.
  10. Toute absence ne sera pas remboursée sauf raison médicale ou cas exceptionnel (**certificat médical obligatoire**).
  11. Le téléphone portable est strictement interdit. Si l'enfant est surpris avec, il lui sera confisqué et rendu à la fin de la journée.
  12. Nous nous déchargeons de toute responsabilité concernant la perte, vol ou casse d'un objet personnel.
  13. Une décharge devra être remplie par le responsable légal si toutefois il récupère l'enfant plus tôt du centre dont l'heure légale de départ est fixée à 16h00.
  14. La garderie du soir prévue de 16h00 à 16h45, est gratuite.
  15. Une décharge également pour les enfants qui repartent seul.
  16. Après la garderie du soir (16h00-16h45) nous nous réservons le droit d'exclure l'enfant de la garderie, en cas de retard répétitif du responsable légal.

Signature des parents ou du responsable légal

## Cotisation annuelle des mercredis

### 1er enfant

| E.M.S             |         |              |
|-------------------|---------|--------------|
| Quot.Familial     | Commune | Hors Commune |
| Inf. à 380        | 28,00 € | 35,00 €      |
| de 380 à 799,99   | 34,00 € | 41,00 €      |
| de 800 à 1099     | 39,00 € | 46,00 €      |
| de 1100 à 1329,99 | 51,00 € | 57,00 €      |
| Sup à 1329,99     | 67,00 € | 74,00 €      |

### 2ème enfant

| E.M.S             |         |              |  |
|-------------------|---------|--------------|--|
| Quot.Familial     | Commune | Hors Commune |  |
| Inf. à 380        | 22,00 € | 26,00 €      |  |
| de 380 à 799,99   | 25,00 € | 29,00 €      |  |
| de 800 à 1099     | 29,00 € | 35,00 €      |  |
| de 1100 à 1329,99 | 38,00 € | 43,00 €      |  |
| Sup à 1329,99     | 51,00 € | 56,00 €      |  |

### 3ème enfant

| E.M.S             |         |              |
|-------------------|---------|--------------|
| Quot.Familial     | Commune | Hors Commune |
| Inf. à 380        | 15,00 € | 18,00 €      |
| de 380 à 799,99   | 17,00 € | 21,00 €      |
| de 800 à 1099     | 21,00 € | 24,00 €      |
| de 1100 à 1329,99 | 24,00 € | 29,00 €      |
| Sup à 1329,99     | 34,00 € | 37,00 €      |

## Cotisation des tarifs à la journée pour les Stages Multi-Sports

### 1er enfant

| S.M.A Journée     |         |              |
|-------------------|---------|--------------|
| Quot.Familial     | Commune | Hors Commune |
| Inf. à 380        | 6,00 €  | 9,00 €       |
| de 380 à 799,99   | 8,00 €  | 12,00 €      |
| de 800 à 1099     | 11,00 € | 14,00 €      |
| de 1100 à 1329,99 | 13,00 € | 16,00 €      |
| Sup à 1329,99     | 18,00 € | 22,00 €      |

### 2ème enfant

| S.M.A Journée     |         |              |  |
|-------------------|---------|--------------|--|
| Quot.Familial     | Commune | Hors Commune |  |
| Inf. à 380        | 5,00 €  | 7,00 €       |  |
| de 380 à 799,99   | 6,00 €  | 8,00 €       |  |
| de 800 à 1099     | 7,00 €  | 9,00 €       |  |
| de 1100 à 1329,99 | 9,00 €  | 13,00 €      |  |
| Sup à 1329,99     | 14,00 € | 16,00 €      |  |

### 3ème enfant

| S.M.A Journée     |         |              |
|-------------------|---------|--------------|
| Quot.Familial     | Commune | Hors Commune |
| Inf. à 380        | 4,00 €  | 5,00 €       |
| de 380 à 799,99   | 5,00 €  | 6,00 €       |
| de 800 à 1099     | 6,00 €  | 7,00 €       |
| de 1100 à 1329,99 | 7,00 €  | 8,00 €       |
| Sup à 1329,99     | 9,00 €  | 12,00 €      |

(Suivi de la mention « lu et approuvé »)

